

débatmilitant

Lettre éditée par des militants de la LCR | N° 85 | 15 décembre 2005

Contact-abonnement-désabonnement : debatmilitant@lcr-debatmilitant.org | Site : www.lcr-debatmilitant.org

Comité de coordination : Fabienne Autan, Charles Boulay, Serge Godard, Valérie Héas, Yvan Lemaitre, Galia Trépère, Gérard Villa

Sommaire

- [Au nom du combat commun de tous les opprimés. Abrogation de la loi du 23 février 2005](#)
- [Appel pour des candidatures unitaires : ne pas dévoyer l'aspiration unitaire vers l'impasse électoraliste](#)
- [1905-2005 : cent ans après le vote des lois laïques, défendre les droits démocratiques dans la lutte pour l'émancipation](#)

Au nom du combat commun de tous les opprimés

Abrogation de la loi du 23 février 2005

« **M**ais oui, je suis fier d'être français ! J'assume toute l'histoire de France. J'ai l'honneur, partagé par tout mon gouvernement, de servir nos compatriotes et de relever les défis de l'avenir. Tous ensemble, nous pouvons dire fraternellement, debout et la tête haute : vive la République et vive la France ! »

C'est ainsi que Villepin a conclu la fin de non-recevoir qu'il a opposée, hier, lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, à la demande du groupe socialiste d'abroger l'article 4 de la loi du 23 février 2005.

Quatre jours auparavant, Sarkozy, s'indignant dans le *Journal du Dimanche*, des « procès en sorcellerie lancés par la gauche et l'extrême gauche » et de « la tendance irrépressible à la repentance systématique », s'était répandu en propos chers à l'extrême droite : « Tout semble bon désormais pour instruire le procès de la France et faire assaut d'auto dénigrement. [...] Notre société est menacée d'une funeste inclination au reniement de soi. [...] Finira-t-on un jour prochain par s'excuser d'être Français ? »

Par son vibrant plaidoyer patriotique, Villepin a tenu à ne pas être en reste sur son rival.

La mobilisation contre la loi vantant la colonisation française jusque dans les programmes scolaires a donné une nouvelle acuité à la crise permanente qui rebondit périodiquement au sein du gouvernement et de sa majorité parlementaire, et une fois de plus, comme au moment de la crise des banlieues et de l'instauration de l'état d'urgence, c'est la démagogie réactionnaire de Sarkozy qui finit par donner le ton au sein du gouvernement, mais, grâce à la mobilisation, celui-ci a dû malgré tout reculer sur ses projets initiaux.

Une tentative de réhabilitation du colonialisme

C'est cette mobilisation qui a mis en lumière la tentative de députés UMP soutenus par l'ensemble du gouvernement de réhabiliter la colonisation, entreprise sous le couvert d'une loi en faveur des rapatriés et des harkis, dès juin 2004. Sans les protestations et pétitions des professeurs d'histoire, sans la mobilisation de nos soeurs et frères des Antilles qui ont réussi à interdire la venue de Sarkozy, cette réhabilitation aurait été entérinée comme l'a été votée la loi, en catimini.

Aujourd’hui, les propos du député UMP des Alpes-Maritimes, Luca, rapportés dans *Libération* font figure de dérapages, sans que personne, toutefois, ne le désavoue dans les rangs de son parti. Après avoir déclaré il y a une semaine, «*ceux qui aux Antilles font toute sorte d’amalgames avec l’esclavage ne crachent pas sur le RMI des anciens colonisateurs !*», il s’en est pris aux deux ministres du gouvernement qui se sont déclarés personnellement opposés à la loi : «*sans la colonisation, ni Léon Bertrand ni Azouz Begag ne seraient ministres de la République française*».

Mais c’était le même Luca qui donnait le ton lors de la discussion de la loi à l’Assemblée nationale en juin 2004 : « *La France, alors, allait bien de Dunkerque à Tamanrasset, les populations qui la composaient étaient rassemblées sous un même drapeau. Quelles qu’ait été les erreurs ou les fautes commises, la France n’a jamais asservi les peuples qu’elle a dirigés, et l’armée française n’a jamais été une armée de tortionnaires. (...) Nous devons écrire l’histoire et l’enseigner pour que les enfants sachent que la France n’a pas été colonialiste mais colonisatrice et qu’elle a transmis les valeurs républicaines aux élites qui aujourd’hui dirigent ces peuples. La colonisation française a pratiqué l’intégration et notre armée s’est comportée de telle manière que nul n’ait à en rougir. (...) Comme l’exprime si bien le « Chant des Africains », nos compatriotes déracinés ont porté haut et fier le drapeau de la France entière. Nous les remercions tous.* »

Luca était alors dans le ton donné aux débats lors de leur ouverture par le ministre délégué aux Anciens combattants, Mekachéra, lequel proposait, au nom du gouvernement, de « *rendre justice à la beauté et à la grandeur de ce que nos compatriotes ont bâti hors de métropole* ».

Il n’y eut alors aucun parlementaire de gauche, à l’exception du sénateur communiste, Fischer, pour s’élèver contre la loi.

Sous la pression de la mobilisation, et parce qu’ils veulent se redonner une image de gauche à l’approche des échéances électorales de 2007, les dirigeants du PS, après que leur proposition de loi abrogeant l’article 4 a été rejetée par l’Assemblée nationale le 28 novembre, ont pris l’initiative d’une pétition que tant la Ligue que Lutte ouvrière appellent à signer. Il faut en effet obtenir le retrait de cet article de loi qui prétend imposer le mensonge d’une œuvre civilisatrice de la France coloniale dans les programmes scolaires et pour cela souhaiter le front unique le plus large possible.

Faire échec à l’offensive réactionnaire, mettre en œuvre la solidarité de tous les opprimés contre l’exploitation des peuples

Mais ce n’est pas seulement l’article 4 qu’il faut rejeter, mais la loi dans son intégralité, cette loi dont l’article premier a comme titre « *reconnaissance de l’œuvre de la France outre-mer* ». A l’Assemblée nationale, Ayrault, au nom des députés socialistes qui demandaient l’abrogation de l’article 4, s’est affirmé prêt à voter, dans un « *geste de main tendue* », la première version de l’article proposée par le député UMP, Kert, selon laquelle, les programmes scolaires accordaient « *la place qu’elle mérite* » à « *l’histoire de la présence française outre-mer* ». Ce même Kert qui déclarait, lors de la discussion de la loi en février 2005 : « *Ce texte [...] est aussi l’occasion de régler un certain passif avec notre propre histoire et de faire table rase d’un certain nombre d’idées reçues, notamment celle [...] selon laquelle l’aventure française en Algérie ne serait qu’une abominable période coloniale. Votre projet affirme le contraire et nous, parlementaires, sommes fiers d’y avoir mis l’accent sur la reconnaissance de la Nation à l’égard de cette œuvre accomplie* ».

Lors de la séance des questions au gouvernement, hier, c’est avec des propos très voisins de ceux de Villepin, qu’Ayrault a demandé l’abrogation de l’article 4 : « *il est grand temps de [...] consolider une conscience nationale aux racines multiples, qui fait notre richesse et notre fierté d’être Français. Et je récuse toute idée de repentance. L’Histoire de notre nation comporte des pages glorieuses qu’il faut savoir célébrer, mais aussi des pages plus sombres qu’il faut savoir reconnaître. Ce que nous voulons, c’est construire une mémoire partagée dans laquelle chaque enfant de la République puisse se reconnaître comme telle.* »

Que le Parti socialiste ait manqué de « *vigilance* » lors du vote de cette loi ne peut nous étonner, lui qui a été de toutes les guerres coloniales, jusqu’à la dernière, en Kanaky, époque où Fabius avait instauré le même état d’urgence que celui du gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy contre les jeunes des banlieues. On se souvient aussi comment la lumière sur les exactions de Papon tant pendant l’occupation que lors de la guerre d’Algérie n’a été faite qu’au moment de son procès, obtenu malgré l’obstruction de Mitterrand, par les familles des enfants juifs raflés à Bordeaux pendant la guerre. C’est seulement alors, en 1999, qu’a été reconnu par l’Etat français le massacre de centaines de manifestants algériens le 17 octobre 1961.

Aujourd’hui, l’exploitation des peuples par le biais d’un libre-échange dont l’inégalité est assurée par les

armées impérialistes a supplanté le pillage réalisé à travers la domination coloniale –et encore pas partout. Mais derrière ce pillage des peuples, il y a les mêmes intérêts des trusts et des sociétés financières que garantissent l'Etat français, la République, dont se gargarisent tant la droite que la gauche institutionnelle.

La lutte pour l'abrogation de l'article 4 et de la « loi de la honte » dans son entier est un premier pas dans le combat pour la dignité et la liberté des peuples dont les seuls alliés véritables se trouvent dans le camp des opprimés.

Galia Trépère



Appel pour des candidatures unitaires : ne pas dévoyer l'aspiration unitaire vers l'impassé électoraliste

Un « Appel pour des candidatures unitaires en 2007 et 2008 » circule depuis quelques semaines. C'est une énième tentative de réunir la soi-disant gauche de la gauche et une opération pour tenter de trouver une place à la gauche du Parti Socialiste. Sans préjuger du cheminement de cet appel, on peut déjà mesurer quelles sont les perspectives programmatiques et politiques de ses initiateurs et les dégâts qu'il pourrait provoquer.

Le texte est signé par un ensemble de personnalités, dont des militants et membres de la direction de la LCR, et a réuni plus de 1000 signatures. Un site Internet a été créé. Des réunions ouvertes sont convoquées. Des tables pour signature sont installées dans quelques rues de Paris. L'appel a été présenté en fanfare à la dernière réunion nationale de Collectifs du 29 mai (voir Débat Militant N° 84, 8 décembre). On peut dire qu'on se trouve face à une offensive politique.

Au service de quelle orientation programmatique et dans quels buts politiques ? L'approche des élections de 2007 (et de 2008) et aussi des congrès tant de la Ligue que du PC excitent les intérêts. Mais il faut regarder plus loin. Situer les différentes politiques dans la lutte de classes et son développement. L'intervention indépendante du mouvement ouvrier en défense de ses intérêts et la lutte contre le capitalisme doivent être nos critères d'analyse et de discussion.

A qui s'adresse l'appel ?

De quoi parle-t-on quand on s'adresse à la « gauche » pour l'unifier politiquement ? Le PC répond « à toute la gauche », c'est-à-dire d'abord et surtout ne pas exclure le Parti Socialiste. D'autres affirment qu'ils s'adressent à la gauche de la gauche. L'Appel pour sa part essaye de rassembler tout ce monde.

Deux erreurs symétriques sont commises. D'un côté on sacrifie le 29 mai comme s'il était un acte fondateur. Mais le 29 mai est derrière nous et la « gauche du 29 mai » n'existe plus. De l'autre, la « vraie collaboration » qui va nous conduire à des candidatures unitaires « doit être ouverte à tous, structures organisées et individus ». Et par ailleurs, est-il écrit, « beaucoup se sont regroupés autour du Non pour dire cette préférence (pour l'alternative franche à l'alternance molle) ; mais beaucoup d'autres partagent cette critique d'un projet de société soumis aux seules logiques économiques et financières ». Il faut admirer au passage la capacité des rédacteurs à éviter les mots qui fâchent, comme capitalisme, capital, système capitaliste, classes sociales, lutte de classes, exploitation, qui constituent le langage des militants du mouvement ouvrier.

L'Appel réussit le tour de force de faire la proposition de « candidatures unitaires » sans dire un mot sur les protagonistes et sur les méthodes pour arriver à un tel résultat. Si on observe bien, il ne fait aucune proposition politique. Mais il faut être clair : le scénario est connu, les acteurs ont déjà une carrière derrière eux. Alors, il faut situer les choses dans leur réalité.

Parler de « candidatures unitaires » et de « gagner les élections » équivaut à dire qu'on va s'aligner derrière un candidat socialiste. D'ailleurs, la plateforme que propose l'Appel est parfaitement soluble dans la

synthèse du Congrès du PS. La campagne pour une candidature unitaire ne pourrait servir que cette orientation : toute la gauche doit s'aligner derrière Fabius et Fabius doit aligner toute la gauche.

Comment pourrait-on en arriver à ce résultat ? Ici les hypothèses sont diverses, mais toutes supposent un étouffement des luttes sociales, de la « gauche révolutionnaire », de l'émergence d'une nouvelle force politique anticapitaliste qui représente les intérêts historiques de la classe ouvrière. On sait que l'élection présidentielle est à deux tours et que la présence d'un candidat « unitaire » au premier peut être la passerelle pour s'aligner au deuxième derrière la nouvelle variante de l'adaptation au capitalisme et au régime politique de la bourgeoisie, le social libéralisme ou une nuance quelconque à sa gauche.

Quel candidat pourrait se prêter à ce jeu politique ? Parions que les initiateurs de l'Appel sont disponibles pour toute aventure mais, pour le mouvement révolutionnaire, la question est secondaire. L'essentiel est que cette opération ne peut être menée que contre eux.

Cette aventure a besoin d'un scénario et si possible d'un scénario « de masses ». On utilise à cet effet les Comités du 29 mai. Ils sont vidés de toute énergie militante et de toute légitimité comme structures de front unique qui participent et épaulent les luttes, pour devenir des clubs de discussion afin « d'élaborer l'alternative ». Le montage a été mis en place les 3 et 4 décembre et va continuer en ce qui concerne Paris, la dernière semaine de janvier avec la « *semaine pour l'alternative* » et les forums des Comités.

L'antilibéralisme se porte mal

Derrière cette opération il y a un débat plus important : quelle est la nature de l'« *antilibéralisme* » ? L'Appel est situé sous ce label, les Comités aussi.

Le libéralisme peut être défini comme la « phase actuelle de l'impérialisme » et, à ce moment-là, l'antilibéralisme pourrait n'être qu'une dénomination populaire de l'anticapitalisme. C'est un raccourci à notre avis opportuniste. Mais pour l'Appel, il s'agit évidemment de tout autre chose. À la lecture du texte, on voit de suite que l'anticapitalisme a disparu, que le mouvement ouvrier n'existe pas, que la lutte de classes appartient au passé.

L'antilibéralisme n'est pas une variante de l'anticapitalisme. C'est une tentative d'organiser le militantisme autour d'axes qui esquivent l'affrontement entre capital et travail, entre oppresseurs et opprimés, entre impérialismes et peuples opprimés. Alors, on parle de citoyens, de forums, d'assises, d'alternative, de lutter sans prendre le pouvoir, d'espaces de luttes et de balivernes de ce type. Dans le domaine théorique, cette élaboration de l'antilibéralisme se situe contre le marxisme, contre le mouvement ouvrier.

En vue de la pratique politique, il faut observer chaque manifestation et la situer. Un mouvement pratique de lutte contre l'oppression peut être un pas en avant tout en restant dans le cadre d'une élaboration théorique incorrecte, contraire même au développement progressif de ce mouvement. Cette contradiction doit éclater et il faut en accélérer l'éclatement par la logique même de la vie et de la lutte.

Dans *Rouge* du 24 novembre, la double page centrale reproduit un débat très intéressant sur les grèves de 1995, sous le titre « *Nouveau cycle politique* ». Dans ce débat, Claude Debons, de la fondation Copernic, essaye de minimiser la signification des méthodes de lutte de la classe ouvrière et arrive à cette conclusion : « *L'antilibéralisme a cristallisé le rejet des formes les plus brutales du capitalisme contemporain. C'est un moindre mal, faute de pouvoir penser l'alternative* ». On voit bien que la rupture avec le capitalisme en continuité avec l'élaboration politique du mouvement ouvrier est écartée. Le point de vue d'Hélène Adam de SUD-PTT est un peu différent tout en se situant aussi sur le terrain de l'antilibéralisme. Elle postule que c'est une nouvelle tendance de lutte du mouvement ouvrier qui doit s'organiser autour de deux axes : une nouvelle répartition des richesses et des services publics non marchandisables. La question du pouvoir politique est laissé de côté, comme celle de la propriété privée.

Solidaires s'est opposé à la réunion nationale des collectifs du 29 mai des 3 à 4 décembre, à ce que les « candidatures unitaires » figurent dans la déclaration finale et le débat sur cette approche mérite d'être développé entre les militants et les organisations. Mais de fait, cette déclaration finale se situe dans cette perspective et les camarades de Solidaires ne sont pas au bout de leur peine.

La deuxième partie de l'Appel formule les bases « *d'élaboration programmatique commune* ». La lecture est édifiante. A chaque phrase, on trouve la formule pour ne pas « épater le bourgeois », la plus à

droite possible. « *Il faut renforcer les services publics contre la logique de privatisations* » sans parler de revenir sur toutes les privatisations et nationaliser les services publics ; « *faire le choix d'une politique de solidarité et de co-développement* » sans dire un mot du retrait des troupes françaises de l'Afrique. Tout est rédigé de cette manière : une combinaison de formules creuses, de reculs, de soumission aux lois du marché, à la propriété privée, au régime politique. On peut dire que ce « programme » est parfaitement compatible avec celui de Laurent Fabius... et aussi de Strauss Khan. Quand l'antilibéralisme doit formuler des plateformes politiques, la gauche de la gauche glisse vers le social libéralisme.

Si on reconnaît un arbre à ses fruits, l'antilibéralisme est à l'avance stérile. Sa seule justification est de gêner l'émergence d'une force politique anticapitaliste, d'entraver toute tentative d'unité entre militants et organisations révolutionnaires.

Pourtant, l'offensive réactionnaire et antisociale de la droite et du patronat, l'échec des luttes comme celle des cheminots de la ligne D du RER en Île de France mettent au premier plan de nos préoccupations l'objectif de construire l'unité des travailleurs pour les mobilisations et la préparation d'un mouvement d'ensemble.

L'urgence aujourd'hui est de mettre en œuvre un plan, une politique pour les travailleurs loin des calculs et ambitions électorales.

Marcelo N.

↑

1905-2005 : cent ans après le vote des lois laïques, Défendre les droits démocratiques dans la lutte pour l'émancipation

Les lois laïques ont cent ans. Adoptées le 9 décembre 1905, elles parachevaient, avec bien des limites, le processus de laïcisation de l'Etat qu'avaient engagé la Révolution française et l'esprit des Lumières et aboutissaient à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Le débat sur la laïcité est revenu sur le devant de la scène politique depuis qu'en 1989, à partir du collège de Creil, des intégristes islamistes ont tenté d'imposer le port du voile à l'intérieur des établissements scolaires. Bien que le port du voile soit avant tout le problème de l'oppression des femmes, la loi de 2003 sur l'interdiction des signes ostensibles d'appartenance religieuse à l'école a une nouvelle fois ravivé le débat laïque et donné l'occasion à Chirac d'une croisade pour la laïcité à la française, « *l'étendard de la République* » qui aurait permis l'intégration sociale de générations d'enfants d'immigrés aux cultures et religions multiples.

L'explosion de révolte de la jeunesse dans les banlieues est en train de renverser brutalement ce mythe d'une laïcité qui intègrerait, en révélant la profondeur des inégalités, des discriminations, du racisme et de l'exclusion dont sont victimes les jeunes des milieux les plus populaires et particulièrement ceux issus de l'immigration. La violence sociale contre la jeunesse ouvrière défavorisée que représentent le chômage massif, la précarité, l'exclusion, avec la criminalisation et la répression comme corollaire, renforcent les réactions de repli, les communautarismes et ceux qui s'en nourrissent, les intégrismes religieux sous toutes leurs formes.

Le débat est relancé. Il y a ceux qui voudraient réviser les lois de 1905, qui ne seraient plus aujourd'hui adaptées à notre époque où, en particulier l'islam, pratiquement inexistant au début du siècle dernier, est devenu la deuxième religion en France. Ils voudraient financer ses mosquées et lieux de culte, comme le souhaite aujourd'hui Sarkozy qui plaide pour réviser la loi, en prétendant lutter contre le communautarisme. C'est aussi au nom de la lutte contre les communautarismes que les laïques de la République défendent les lois de 1905, oubliant parfois que la République s'est fort bien accommodée des intrusions croissantes de l'Eglise, principalement catholique, dans le domaine public, en particulier de l'enseignement.

Un siècle de développement capitaliste ont profondément changé les conditions qui avaient marqué le vote de 1905 et la crise actuelle du capitalisme avec la régression sociale qu'elle engendre en révèle les

limites. La séparation des Eglises et de l'Etat représente une avancée démocratique importante qui a fait partie intégrante des luttes du mouvement ouvrier et qui reste un acquis que nous défendons contre l'offensive de ceux qui voudraient imposer à tous leur préjugés, leur obscurantisme, leur mépris des femmes. Ce combat démocratique se heurte aux limites de la république capitaliste, colonialiste et impérialiste. Son dépassement passe par la lutte pour l'émancipation sociale.

Nos lecteurs trouveront la suite de cet article en se reportant sur notre site www.lcr-debatmilitant.org.

Catherine Aulnay



**N'hésitez pas à diffuser
et faire circuler *débatmilitant*. Merci.**